

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juin 2026 – 18h00

Le 5 juin 2026, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Chassy, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Frédéric Madelénat, maire.

PRÉSENTS : Jean-Yves Chenu, Nathalie Chenu, Julien Cousot, Frédéric Madelénat, Emmanuel Rigaud, David Souchet, Michel Werner.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Elisa Braun (pouvoir à Julien Cousot), Gaëlle Binet (pouvoir à Michel Werner), Sabine Alexandre-Reynès (pouvoir à Nathalie Chenu), Marie Landemaine (pouvoir à Frédéric Madelénat).

A été nommé secrétaire de séance : Julien Cousot.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents ou représentés : 10 en début de séance, puis 11 à compter de 18h12 (arrivée de David Souchet)

Date de la convocation : 26/05/2026

Date d'affichage : 26/05/2026

Début de séance à 18h06

SOMMAIRE

- validation du procès-verbal du conseil municipal du 28/04/2026
- élection du délégué pour les élections sénatoriales
- élection des 3 suppléants pour les élections sénatoriales
- formation des élus
- adhésion à la fondation du patrimoine
- création d'un poste de secrétaire de mairie
- signature d'une convention avec le CDG pour une aide au recrutement
- commission d'appel d'offres

Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil municipal désigne Julien Cousot comme secrétaire de séance.

À l'unanimité (pour : 10 - contre : 0 - abstention : 0)

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28/04/2026

Réf : 2026_25 - acte déposé en préfecture le 09/06/2026

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance, procède à l'examen du procès-verbal de la séance du 28 avril 2026. Une observation est ajoutée concernant le sujet de la participation aux écoles. Le procès-verbal ainsi modifié est soumis au vote.

Le procès-verbal est adopté.

À la majorité (pour : 10 - contre : 0 - abstention : 0)

David Souchet, initialement absent, entre en séance à 18h12.

Formation des élus

Réf : 2026_26 - acte déposé en préfecture le 09/06/2026

Le Maire propose la prise en charge par la commune d'une cotisation annuelle de 250 € destinée à la formation des élus.

À la majorité (pour : 10 - contre : 0 - abstention : 1 : David Souchet)

Adhésion à la fondation du patrimoine

Réf : 2026_27 - acte déposé en préfecture le 09/06/2026

Le Maire propose l'adhésion de la commune à la Fondation du patrimoine pour une cotisation annuelle de 100 €.

À l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstention : 0)

Création d'un poste de secrétaire de mairie

Réf : 2026_28 - acte déposé en préfecture le 09/06/2026

Le Maire propose la création d'un poste de secrétaire de mairie à raison de 25 heures par semaine.

David Souchet s'inquiète du ménage, qui représentera un coût supplémentaire, et plus globalement des coûts additionnels liés à cette création de poste.

Julien Cousot indique qu'il s'abstient. Il indique qu'il préférerait un poste de 20 ou 24 heures, quitte à s'adapter ensuite en fonction du ou de la nouvelle secrétaire de mairie.

David Souchet souligne que ces dépenses supplémentaires sont rendues possibles grâce à l'excédent dégagé lors du précédent mandat.

Emmanuel Rigaud répond que c'est possible grâce au budget cohérent et équilibré voté à la séance précédente, il rappelle également que le précédent exercice était déficitaire du fait des études menées par la précédente équipe municipale pour un montant de 65 k€.

À la majorité (pour : 5 - contre : 1 : David Souchet - abstention : 5 : Nathalie Chenu, Julien Cousot, Gaëlle Binet, Sabine Alexandre-Reynès, Elisa Braun)

Église : la commune est en lien avec l'architecte du patrimoine pour l'établissement d'un devis d'études préalables.

École : une étude est menée concernant la reconduction des contrats actuels (locataires) ainsi qu'une étude des travaux à réaliser (devis en attente).

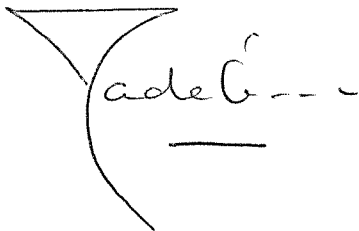
Entretien des espaces verts : Nathalie Chenu sollicite de l'aide pour la tonte en conséquence de l'arrêt maladie de notre employé communal. Maxime Rolland assure le fauchage. Xavier Guérand, en capacité de réaliser le travail d'entretien des grands espaces, a été contacté et interviendra dès mercredi. Un entretien est prévu lundi à 9h avec un intervenant de l'ASER. Julien Cousot exprime son point de vue sur l'ASER, selon lui il ne faut pas faire appel à cet organisme avec lequel la commune a eu un passif difficile.

David Souchet demande que soient retranscrits textuellement les propos tenus lors de la précédente séance, estimant qu'il manque des chiffres nécessaires à la bonne compréhension des sujets budgétaires. Le maire précise que le compte-rendu du conseil municipal est une synthèse et non un verbatim exhaustif des échanges. Julien Cousot rajoute qu'il appartient à chacun de proposer des précisions ou modifications au projet de procès-verbal, attendu que c'est le conseil municipal qui a le dernier mot.

La séance est levée à 19h10.

Fait à Chassy, le 5 juin 2026

Le Maire,
Frédéric MADELÉNAT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Madelénat', with a horizontal line underneath.

Le secrétaire de séance,
Julien Cousot

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julien Cousot', with a horizontal line underneath.

Signature d'une convention avec le CDG pour une aide au recrutement

Réf : 2026_29 - acte déposé en préfecture le 09/06/2026

Le Maire propose la signature d'une convention avec le Centre de Gestion (CDG) afin de bénéficier d'une aide au recrutement.

À l'unanimité (pour : 11 - contre : 0 - abstention : 0)

Commission d'appel d'offres

Réf : 2026_30 - acte déposé en préfecture le 09/06/2026

Le Conseil municipal procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Membres titulaires : Emmanuel Rigaud, Michel Werner, Nathalie Chenu.

Élus (pour : 10 - blanc : 1)

Membres suppléants : Sabine Alexandre-Reynès, Julien Cousot, Jean-Yves Chenu.

Élus (pour : 10 - blanc : 1)

Élection du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales

Réf : 2026_31 - acte déposé en préfecture le 06/06/2026

Le Conseil municipal procède, au scrutin secret, à l'élection du délégué et des trois suppléants en vue des élections sénatoriales.

Élection du délégué

Candidats : Frédéric Madelénat, David Souchet.

Nombre d'enveloppes déposées : 11. Suffrages exprimés : 11. Blancs : 0.

- Frédéric Madelénat : 9 voix

- David Souchet : 2 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Frédéric Madelénat est élu délégué.

Élection des suppléants

Candidats : Michel Werner, Gaëlle Binet, Emmanuel Rigaud, David Souchet.

Nombre d'enveloppes déposées : 11. Suffrages exprimés : 11. Blancs : 0.

- Gaëlle Binet : 11 voix

- Michel Werner : 10 voix

- Emmanuel Rigaud : 8 voix

- David Souchet : 3 voix

Sont élus suppléants : Gaëlle Binet, Michel Werner et Emmanuel Rigaud.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe de la création de l'association « Chassy Environnement et Patrimoine », présidée par Bruno Michal, dont Emmanuel Rigaud est trésorier et Dominique Lemièr secrétaire. Une publicité par flyer sera diffusée prochainement pour recueillir les adhésions.